

Cers et Tramontane

CMCAS AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES

n°48
Septembre
2022

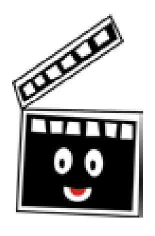
Questionnaire des SLVies :

Vos réponses sont importantes,
elles seront prises en compte, c'est un engagement ! "P.8"

SOMMAIRE

ACTUALITÉ





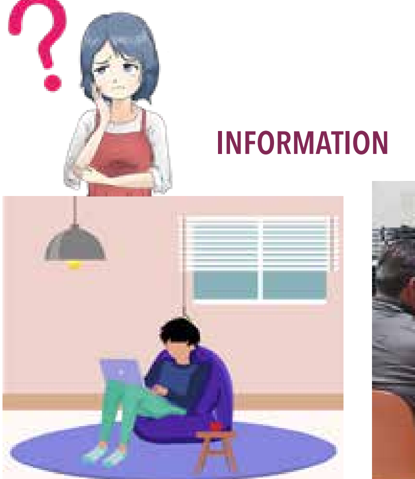


ACTIVITÉS & SÉJOURS





INFORMATION





JOURNAL DE LA CMCAS DE L'AUDE ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Directeur de la publication : Julien Rabillard
Technicien de Communication : Mickaël Delclève
Comité de Rédaction : Julien Rabillard, Michel Mas, Nathalie Buffet, Anthony Saint-Martino, Yannick Germa, Jordan Cordesse
Crédits Photos : photothèque CMCAS, photothèque CCAS, Pixabay
Impression : Imprimerie RIVET Presse édition, 24 rue Claude-Henri-GORCEIX BP15577, 87022 LIMOGES CEDEX 9







Accueil téléphonique et physique : 04 68 58 92 03 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Antenne de Carcassonne : Site Enedis ZA de Prat Mary, Boulevard Nicolas Poussin, 11000 CARCASSONNE
Antenne de Perpignan : 96 avenue de Prades BP 20133, 66001 PERPIGNAN Cedex.
Antenne de Narbonne : 18 avenue du Champ de Mars, 11100 NARBONNE.
E-mail : cmcas.apo@asmeg.org
Site Internet : www.cmcas-apo.fr



ÉDITO

Chers collègues,

Et oui, la rentrée est déjà là, j'espère que vous avez tous pu passer une bonne saison estivale en famille, amis et que vous êtes bien reposés.

L'actualité n'est pas très réjouissante. En février dernier, la Russie a déclaré la guerre au peuple ukrainien, qui pour échapper aux bombes s'est retrouvé dans l'obligation de fuir son pays, en laissant derrière lui, maison, racines, quelquefois même la famille. A l'heure où je vous écris, une rencontre avec l'association Narbonne Ukraine s'est tenue pour examiner de nouvelles possibilités d'accueil.

Afin de redonner le goût de vivre et le sourire à une quarantaine d'enfants Ukrainiens, l'association Narbonne Ukraine nous a sollicité sur une possibilité d'hébergement pour un séjour sur le Narbonnais. N'ayant malheureusement plus de village vacances en gestion sur le périmètre, nous nous sommes rapprochés de nos partenaires du tourisme social pour mener à bien ce projet. Cévéo a répondu présent, en proposant solidairement de mettre à disposition des logements à titre gracieux.

Avant vos congés, vous avez pu prendre connaissance de l'actualité syndicale. L'ensemble des fédérations ont rejeté l'accord sur l'augmentation de 1% de nos salaires et d'une prime exceptionnelle de 400 euros. Cette proposition de la part des Employeurs est inacceptable quand l'inflation est estimée à 7% en fin d'année et que l'entrée de grille dans les IEG est de 15% en dessous du SMIC !

Nos pensionnés, quant à eux, ont connu une augmentation tout autant dérisoire de 1.1% ! *(avec un espoir de connaitre une augmentation de 4.4%)*

Face à cette perte réelle de pouvoir d'achat, face à la menace qui pèse sur nos régimes spéciaux (CAMIEG, CNIEG, CCAS), il est nécessaire de se rapprocher des syndicats pour revendiquer notre mécontentement et se rallier aux futures initiatives proposées.

Cette fin d'année sera également marquée par une renégociation de l'accord « moyens bénévoles », accord qui nous permet de faire vivre nos Activités Sociales. Il faudra une nouvelle fois être solidaire et vigilant afin d'espérer pouvoir maintenir notre si belle organisation :

Par les agents Pour les agents

Nous vous invitons à vous rendre dans vos Sections Locales de Vie (SLVie) pour proposer des projets innovants, conviviaux, répondant à vos attentes.

En octobre 2021, nous avons vécu une belle fête de CMCAS grâce à l'implication de professionnels et de bénévoles ; ces bénéficiaires qui donnent de leur temps et de leur énergie. Nous avons été nombreux à nous retrouver pour vivre un moment festif rempli d'échanges et de partage. Nous aspirons cette année à réitérer cette belle réussite et nous vous espérons nombreux !

En décembre, après des années difficiles en termes de restrictions sanitaires, nous souhaitons pouvoir vous retrouver une nouvelle fois sur nos temps forts : l'Arbre de Noël des enfants ainsi que les Noëls des pensionnés. En attendant ces futurs rendez-vous, je vous souhaite une excellente rentrée et je vous dis à très vite !

Julien Rabillard
Président de la CMCAS
Aude Pyrénées-Orientales

Je vous invite à vous rapprocher de nos antennes afin de prendre connaissance de toutes nos initiatives.



Pas d'expression de l'organisation syndicale CFE-CGC



LE TARIF AGENT DES IEG

Le Statut National du personnel des Industries Électrique et Gazière (IEG) s'applique, encore aujourd'hui, aux agents en activité et en inactivité de service malgré les décrets visant à démanteler purement et simplement ce droit à l'avantage en nature qui rappelons-le est applicable aux actifs, inactifs ainsi qu'aux pensionnés de réversion.

Voici ci-dessous les montants du barème forfaitaire 2022 :

Composition du foyer nombre de personne(s)	Avantages en nature AVEC chauffage en euros		Différence de coût en euros	Avantages en nature SANS chauffage en euros		Différence de coût en euros
	*2022	Rappel 2021		*2022	Rappel 2021	
1	953,60	973,90	- 20,30	478,00	488,20	- 10,20
2	1 363,90	1 393,00	- 29,10	681,30	695,80	- 14,50
3	1 536,50	1 569,30	- 32,80	765,60	782,00	- 16,40
4	1 735,90	1 773,00	- 37,10	865,40	883,80	- 18,40
5	1 835,70	1 874,80	- 39,10	915,20	934,80	- 19,60
6 et +	1 935,40	1 976,70	- 41,30	965,10	985,70	- 20,60

*Avantages en nature 2022 pour le prélèvement des cotisations sociales en 2022 et la déclaration de vos revenus de 2022

Le flou du contexte politique actuel et sa gouvernance ne permet pas d'annoncer si la casse de notre statut sera à nouveau débattue dans l'hémicycle.

Mais la prudence reste de mise. En effet, les précédentes campagnes gouvernementales, alliant démagogie et de contre-vérité concernant nos avantages sociaux, accompagné de campagne de presse absolument indigne forment un cocktail explosif que FO Energie et Mines ne cessera pas de dénoncer.

En ces temps où le pouvoir d'achats des agents des IEG actifs et inactifs, est au centre des débats, l'avantage en nature que représente le tarif agent n'était pas négociable auparavant, il le sera encore moins dès à présent.





Maintenir les régimes spéciaux pour ne pas niveler vers le bas tous nos droits !

Depuis 1993, les réformes successives ont conduit à des reculs sociaux sans précédent. Pensions indexées sur les prix (et non sur les salaires), mise en place d'une décôte (jusqu'à 25%) relèvement de l'âge l'égal… le régime spécial des IEG s'est profondément dégradé. Pour les gouvernements néolibéraux, réussir à généraliser le système par capitalisation est une idée fixe, et supprimer les régimes spéciaux, dont celui des IEG est un préalable. Leur soi-disant volonté « d'équité » et de « justice sociale » n'est qu'un prétexte fallacieux pour opposer les citoyens entre eux et imposer une régression des droits futurs de l'ensemble des régimes.

Depuis 2004, ce régime spécial est géré par la CNIEG (Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières). C'est le seul régime adossé à la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) et aux régimes complémentaires, AGIRC et ARRCO (pour la partie des droits équivalente aux prestations qu'ils servent à leurs affiliés salarié). Le principe est de reconstituer pour chaque pensionné ce qu'il toucherait s'il relevait du régime général conformément à la législation en vigueur. La seconde base de financement est le produit d'une taxe affectée aux factures d'électricité et de gaz, la CTA (Contribution tarifaire d'acheminement) créée en 2004. La dernière partie est assurée par les entreprises, via une cotisation dite « Régime spécial » dont le taux est ajusté chaque année. Ce financement se traduit par un équilibre des compte chaque année.



Une retraite à 60 ans avec 75% du dernier salaire : possible avec l'augmentation des salaires !

Depuis longtemps, la CGT fait des propositions pour financer la retraite, comme : instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mettre à contribution l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, rééquilibrer les contributions en augmentant la part patronale des cotisations… et surtout augmenter les salaires et mieux reconnaitre les qualifications.

Enfin, il faut remettre en place un mécanisme automatique de revalorisation des grilles salariales, car les qualifications sont niées et les cadres et professions intermédiaires sont toujours plus nombreux à être déclassés, à des rémunérations trop proches du SMIC. Ils sont souvent renvoyés vers des augmentations individuelles, à la main des seuls employeurs.

La CGT propose de rétablir l'échelle mobile des salaires (supprimé en France en 1983 et qui existe encore en Belgique) pour répercuter l'augmentation du SMIC sur l'ensemble des salaires. Car si les salarié.e.s n'ont jamais été aussi diplômé.e.s, la part des salaires dans les richesses créées n'as pourtant jamais été aussi faible alors que la France est championne d'Europe du versement de dividendes. Loin de rebattre les cartes, la crise sanitaire a accentué ce phénomène et les inégalités.

Part des salaires dans la richesse créée en % :
73 % en 1983 | 65 % en 1993 | 64 % en 2019

Dans les IEG, ce sont nos 3 régimes spéciaux qui sont directement menacés :
Retraite, Mutuelle, Activités Sociales | Prenons les affaires en main !

L'objectif du projet gouvernemental, qui ne trouve aucune justification économique, est bien l'effondrement du niveau de toutes les retraites avec la suppression des régimes spéciaux afin de préparer l'arrivée des systèmes par capitalisation.

La CGT appelle chacune et chacun à se mobiliser : sur son lieu de travail, dans la sphère familiale et dans la rue. Toutes ces mobilisations seront déterminantes pour imposer d'autres solutions et gagner des avancées sociales qui sont plus que jamais nécessaires pour nous, nos enfants et nos petits-enfants !



Pas d'expression de l'organisation syndicale CFDT

QUESTIONNAIRE DES SLVies : Aidez-nous à mieux vous connaître...

Vos réponses sont importantes, elles seront prises en compte, c'est un engagement !

SLVie / ou Ville de résidence principale :... Nb de personnes dans votre foyer :............

Avez vous des enfants : 0/3 ans ☐ 4/5 ans ☐ 6/8 ans ☐ 9/11 ans ☐ 12/14 ans ☐ 15/17 ans ☐ 18/25 ans ☐

Bénéficiaires pensionnés

Avez-vous une mutuelle complémentaire autre que CAMIEG ? Oui ☐ Non ☐

Avez-vous une mutuelle surcomplémentaire autre que CSMR ? Oui ☐ Non ☐

- Si vous souhaitez une assistance pour les déplacements liés aux Activités Sociales à partir de votre domicile,
- Si vous souhaitez une information sur Ardoiz, une tablette numérique simple d'utilisation, pour rompre l'isolement,

Contactez-nous par téléphone au **04 68 58 92 03** ou par mail **cmcas.apo@asmeg.org**

- Pour avoir des compléments d'information sur vos droits dans le cadre de la protection sociale (aides sociales, assurances, prévoyance)
- Si vous voulez vous investir dans le « réseau solidaire local », une entraide intergénérationnelle pour et par des bénéficiaires
- Si vous voulez permettre à nos enfants de partir en colos (Accueil Collectif de Mineurs) devenez convoyeuse, convoyeur

Contactez-nous par téléphone au **04 68 58 92 03** ou par mail **cmcas.apo@asmeg.org**

Parmi ces actions de prévention, quel(s) thème(s) souhaiteriez-vous voir abordé(s) ?

☐ Diabète ☐ Risques Cardiaque ☐ Addictions ☐ Nutrition

☐ Troubles de la Mémoire ☐ Troubles Auditif et Occulaire ☐ Dépistage des Cancers

☐ Risques de Chute ☐ Activités Sportives Autres :...

Quels seraient vos critères privilégiés pour participer à des activités :

☐ Dans le département ☐ Dans d'autres départements ☐ Hors de France ☐ À la journée

☐ Sur une demi-journée ☐ Sur un week-end ☐ Pendant les vacances scolaires

☐ Sur une période comprise entre 30min et 2H ☐ Sur la pause méridienne ☐ Après 17H

Précisions :..

....

Expression libre :..

....

....

....

....

....

....

....

....

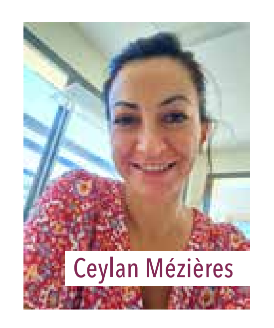
....

....

Merci de renvoyer ce questionnaire des SLVies à :

CMCAS APO, 18 avenue du Champ de Mars 11100 NARBONNE ou par courriel à cmcas.apo@asmeg.org

PRÉSENTATION DE LA SLVie 6 - AGLY


Ceylan Mézières

ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE…

Chers collègues,

Lors de notre dernière Assemblée Générale, la SLVie Agly a renouvelé son Bureau. C'est avec un immense plaisir que je reprends la présidence de la SLVie.

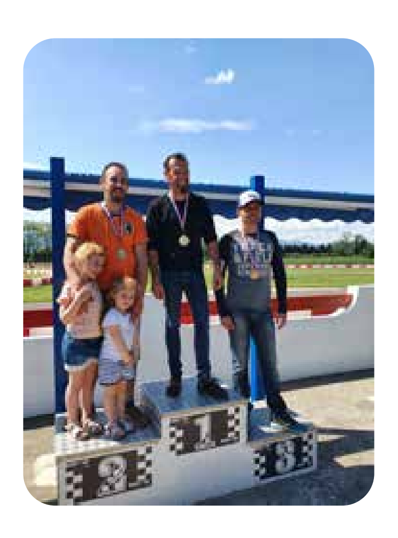
Priscilla, John, Xavier, Christian et moi-même vous proposons de continuer le travail de proximité engagé depuis de nombreuses années. Mais, plus particulièrement, nous souhaitons renforcer le lien social entre chaque bénéficiaire afin de répondre à notre objectif prioritaire de solidarité.

Cette année encore, malgré un contexte sanitaire quelque peu perturbé par la pandémie, de nombreuses activités ont été proposées : des spectacles, une exposition, la nuit du cinéma (novembre), le cinéma de Noël (décembre)…

N'hésitez surtout pas à nous communiquer vos envies, vos besoins… La SLVie est faite pour vous, avec vous et elle est à vous !

Actifs ou inactifs, c'est ensemble que nous construirons nos projets de demain et préserverons les valeurs de nos Activités Sociales. Nous souhaitons avec votre aide, développer notre réseau solidaire, afin que des volontaires soient au plus proche des agents.

Nous restons à votre écoute au quotidien afin de répondre à vos attentes via mail ou téléphone.



Composition et présentation du bureau :

Présidente : Ceylan MÉZIÈRES
tél : 06 69 92 93 73
mail : ceylan.mezieres@edf.fr

Vice-président : Christian MOISAN
Secrétaire : Xavier CHARREYRON
Correspondante : Priscilla EL AMARI

Adresse :
27 avenue de l'Agly, 66000 Rivesaltes.
Tous les **mardis de 8h30 à 12h**, sauf le mois d'août.



Présentation des prochaines SLVies dans le futur journal Cers et Tramontane N°49

PRÉSENTATION DE LA SLVie 1 - HAUTE VALLÉE

Le local de la SLVie Haute Vallée est basé à Axat où nous disposons d'une salle et d'un ancien terrain de tennis.

Nous proposons des activités récurrentes comme la fête de la SLVie. Nous mettons aussi à disposition chaque année, des entrées à prix réduit (participation de la CMCAS à 50%) à la piscine intercommunale d'Axat.

Nous organisons également des activités ponctuelles comme des sorties canyoning, spéléologie ainsi que des week-ends à thème : sportif (plongée), culturel (fête de la patate).

Nous souhaitons également terminer les travaux de rénovation de la salle SLVie et réhabiliter le terrain de tennis.

Pour toutes questions, échanges, propositions d'activités, l'ensemble du bureau de la SLVie reste à votre disposition.

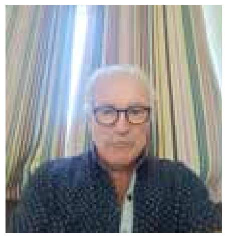


Nathan CABRERO :

Ayant rejoint les IEG il y a 7 ans, je suis actuellement Technicien d'Exploitation au sein du Groupe d'Usine EDF Hydro AUDE. J'habite sur la commune de Magrie près de Limoux. Je suis également Président de la SLVie Haute Vallée et membre de la commission APSLC.

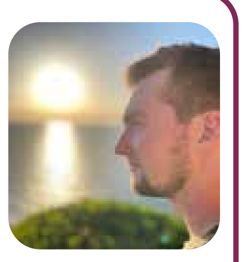


Eric TRUEL :



Ancien mineur de fond aux Charbonnages de France à Carmaux dans le Tarn j'ai intégré EDF en 1986. J'ai fait toute ma carrière à l'hydraulique, au début en Haute-Savoie puis à Axat en 1989. Retraité depuis 2015, j'habite maintenant à Lapradelle-Puilaurens. Je suis membre du bureau de la SLVie Haute-Vallée et aussi membre du réseau solidaire.

Présentation d'un Responsable d'Activité :



Béranger MORISOT :

J'ai 24 ans, et je travaille chez EDF dans la production hydroélectrique dans l'Aude.

Dans ma vie, le sport tient une place prépondérante. Je pratique ainsi passionnément l'escalade, la spéléologie et d'autres sports outdoor. J'aime donc partager mes passions et les faire découvrir ; c'est pourquoi je m'investis dans ma SLVie pour proposer et organiser des sorties de découverte et de pratique des différentes activités disponibles dans notre belle région. A la revoyure et au plaisir !



Olivier ALAMO :

Technicien à Enedis depuis 10 ans, je suis également correspondant de la SLVie Haute Vallée, membre des commissions APSLC et Budget Patrimoine Achat au sein de la CMCAS APO.



Joris COLLADO :

Ayant rejoint EDF en 2013, je travaille actuellement au sein du groupe d'usines AUDE pour EDF Hydro Sud-Ouest. Je viens d'intégrer cette année le bureau de la SLVie.

Coordonnées :

Président : Nathan CABRERO
mail : nathan.cabrero@edf.fr
tél : 06 47 66 10 02

Correspondant : Olivier ALAMO
tél : 06 32 63 79 90

Membre : Eric TRUEL
tél : 07 88 34 29 53

Membre : Joris COLLADO
mail : joris.collado@edf.fr
tél : 06 99 03 38 79

PRÉSENTATION DE LA SLVie 4 CONFLENT / CERDAGNE / CAPCIR

Petites présentations des nouveaux Élus de votre SLVie :

Composition et présentation du bureau :

Président : MORA Olivier (CGT)
Vice-Président : VERGES Daniel (CGT)
Secrétaire : BATTIER Loïc (CGT)
Correspondant : MOULIE Benjamin (CGT)

contactez votre SLVie 04 - Conflent / Cerdagne / Capcir :

MORA Olivier
mail : slvie4ccc@gmail.com
téléphone : 06 10 82 29 61



Les activités passées :

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à la journée repas au lac de Vinça. Convivialité, partage et bonne humeur étaient au rendez-vous !
Merci à vous et en espérant faire perdurer cette activité.

La réunion de votre SLVie 04 - Conflent /Cerdagne/ Capcir se sera tenue le vendredi 2 septembre 2022 à Prades. Pour réfléchir aux futurs projets ainsi qu'au déploiement du réseau solidaire.

Nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions. N'hésitez pas à nous contacter !





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CMCAS DU 28 JUIN

Une AG placée sous le signe des luttes et du renouveau !

Le Conseil d'Administration du 8 avril 2022 a permis d'entériner les orientations politiques 2022-2023 de la CMCAS. L'Assemblée Générale du 28 juin, tenue sur Camplong d'Aude, a rassemblé une cinquantaine de bénéficiaires (délégués, élus, professionnels). Les débats animés de l'après-midi ont été suivi de la validation et de la présentation des votes du rapport moral et financier, du rapport de la commission contrôle financier, ainsi que des vœux de SLVie.

Les vœux des SLVie.

SLVie 01 Haute Vallée de l'Aude :

• Finalisation de la rénovation du local d'Axat
• Engagement d'une étude sur la valorisation du terrain de la SLVie
• Valorisation des documents et matériels mis à disposition par la CMCAS, retraçant l'histoire de l'électrification de l'Aude à partir des ressources hydrauliques

SLVie 03 La Carcassonnaise :

• Engagement d'une réflexion sur les risques numériques, notamment en direction des plus anciens
• Besoin d'informations adaptées aux différents publics sur Solimut, Camieg, Assurances en proximité. Accueil des nouveaux arrivants (présentation fonctionnement, offres services, droits,)
• Actualisation et informations des différentes conventions et partenariats d'activités
• Proposer un voyage hors période vacances scolaires
• Tenue des AG de SLVie sur les sites de travail
• Avoir une expression sur les risques liées à la casse des régimes spéciaux.

SLVie 04 Conflents/Cerdagne/ Capcir :

• Renforcer la proximité auprès des bénéficiaires
• Proposer une convention d'utilisation partagée du gite du Lanoux, avec la CMCAS Midi Pyrénées.

SLVie 05 Aspres- Roussillon :

• Besoin impératif de locaux pour la SLVie
• Privilégier les canaux de communication papier
• Besoin d'une campagne d'information sur la page Facebook
• Prioriser le co-voiturage lors d'événements portés par la CMCAS

SLVie 06 Agly :

• Besoin de transparence sur les choix liés à l'avenir du Village Vacances de Sainte Marie
• Examiner l'évolution de la grille tarifaire notamment sur les tranches T4 et T5
• Développer le réseau solidaire avec comme premiers bénévoles les élus du bureau de la SLVie
• Développer les actions de prévention en SLVie
• Pérenniser la fête des pensionnés par département
• Réaliser des initiatives en direction de la jeunesse (0/17) et des jeunes agents (18-35)
• Ouvrir les activités aux salariés TIRU PAPREC ENERGIE
• Permanences TCP sur Rivesaltes.



Questions diverses : Le Président informe les délégués de la décision unanime du CA de signer le protocole soumis par ENEDIS, prévoyant la construction de locaux SLVie (Carcassonne, Narbonne). Le Président informe également d'un accord de principe sur ENEDIS Perpignan. Une aide financière pour le relogement des personnels CCAS, en contrepartie de la libération du site Marius Caussé, a été actée. Nous conservons néanmoins la totalité des jardins ouvriers, ainsi que le système d'irrigation.

Le président clôture l'assemblée générale, en remerciant tous les participants, délégués, élus et professionnels de leur investissement dans la bonne tenue de cette Assemblée Générale ; Assemblée Générale décalée au dernier moment afin d'être le plus grand nombre à s'inscrire dans le mouvement intersyndical prévu le matin même, pour la revalorisation des salaires et des retraites.

COMPLEXE MARIUS CAUSSÉ CÔTE BUFFON

Un tournant important pour les Activités Sociales sur le Carcassonnais

Depuis le 1er juillet 2022, après de longues discussions, les employeurs ont récupéré la moitié du site de 2,5 hectares, laissant en partie orphelins les électriciens et gaziers après plus de 95 ans d'Activités Sociales.

Le site de la côte Buffon a été acquis par la méridionale de transport de force en 1927 et transféré à EDF lors de la nationalisation de 1946. Depuis, le site de la côte Buffon, situé au piémont de la colline de Grazailles en plein cœur de la ville de Carcassonne dénommé « complexe Marius Caussé », avait un usage social. Il était composé de jardins ouvriers, d'aires de jeux, de locaux à usages administratif, sportif et culturel.

L'ensemble des espaces concernés, les terrains mais aussi par conséquent les bâtiments existants, étaient propriété d'EDF. Au fil du temps et des luttes sociales, le site a été valorisé par des investissements du fonds du 1% en accord avec les directions de l'époque et les bénéficiaires.

Pour mémoire, Marius Caussé a été Président de la Caisse d'Action Sociale de l'Aude de 1951 à 1966. Ce complexe socio-culturel est la mémoire vivante de notre histoire.

Le changement de statut des entreprises, l'ouverture à la **concurrence en 2004** ont modifiés profondément les entreprises historiques EDF-GDF telles que nous les connaissions.

Dans les années 2010, EDF vend plus de 200 sites en France dont certains sont occupés par des CMCAS.

En 2017, le site de la côte Buffon est vendu à un investisseur. **EDF demande alors à son locataire**, **la CMCAS de quitter les lieux**. La riposte s'organise. **Le CA de la CMCAS et les organisations syndicales s'emparent du dossier.**

Les moyens de lutter ont évolué. Le nombre d'actifs a fortement diminué sur l'Aude.

Le nombre d'inscrits sur les listes électorales aux élections de CMCAS de 1989 étaient de 683 agents actifs sur l'Aude. Aux dernières élections de 2021, 754 inscrits pour les 2 départements.

La population des Ouvrants-Droit sur l'Aude et les Pyrénées orientales est constituée d'une forte majorité de retraités 78% soit 2811 pour 796 actifs.



Malgré les pressions et injonctions de toutes sortes la CMCAS Aude Pyrénées Orientales a continué ses activités sur le site M Caussé pendant 5 années. Les élus du Conseil d'Administration et les organisations syndicales se sont confrontées aux employeurs et aux juristes, afin d'obtenir des compensations à la hauteur des revendications des bénéficiaires.

Fin juin 2022 un accord a été signé avec ENEDIS à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration. Il acte trois points importants.

- La CMCAS pourra continuer à exploiter la totalité des jardins soit 50 parcelles sur 1,2 hectares en conservant l'arrosage actuel.

- Enedis versera à la CMCAS une indemnité pour quitter le site. Celle-ci nous permet d'envisager sereinement, en lien avec les bénéficiaires nos Activités Sociales sur le Carcassonnais.

- Enedis va mettre à disposition de tous les bénéficiaires des locaux SLVies sur Carcassonne, Bd G Lussac ; Narbonne, site de St Crescent ; Perpignan, route de Prades.

"Les amis de Marius Caussé" en vert et pour tous

Les riverains de l'espace socio-culturel viennent de créer une association pour préserver ces structures sociales éducatives et ce poumon vert du centre ville de Carcassonne.

Pour rejoindre l'association contactez votre CMCAS au 04 68 58 92 03

C'EST LA RENTRÉE

Nous souhaitons le meilleur pour vos enfants !

Des aides des Activités Sociales de l'énergie pour accompagner les jeunes à préparer leur avenir sereinement.

Aide à l'autonomie des jeunes

POUR QUI ?

Les jeunes entre 20 et 26 ans (18 ans si enfant unique ou dernier enfant à charge) étant étudiants (post bac), alternants*, ou jeunes en recherche d'emploi (moins de 25 ans). Sont éligibles les ouvrants-droit dont le coefficient social est inférieur ou égal à 22 500.

*Sous certaines conditions, rapprochez-vous de votre CMCAS ou SLVie.

CETTE AIDE PERMET AUX JEUNES DE :

- Poursuivre leurs études
- Entamer une formation dans les meilleures conditions
- Pallier l'absence d'allocations chômage pendant quelques mois

Cette aide mensuelle, variant de 20 à 180 € selon le coefficient social de l'ouvrant-droit est cumulable avec les aides au logement, l'aide aux frais d'études, la bourse d'enseignement supérieur et l'aide versée par l'employeur de l'autre parent.

Contribution de vie étudiante et de campus

Une aide annuelle a été mise en place dans le cadre de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), à laquelle les étudiants en études supérieures** sont assujettis (95 € pour l'année scolaire 2022/23).

POUR QUI ?

Afin de s'adapter à toutes les situations, cette aide a évolué pour être accessible à l'ensemble des ouvrants-droit et ayants-droit conjoints sans limite d'âge et aux ayants-droit enfants jusqu'à l'âge de 26 ans.

** Sont concernés par la contribution de vie étudiante :

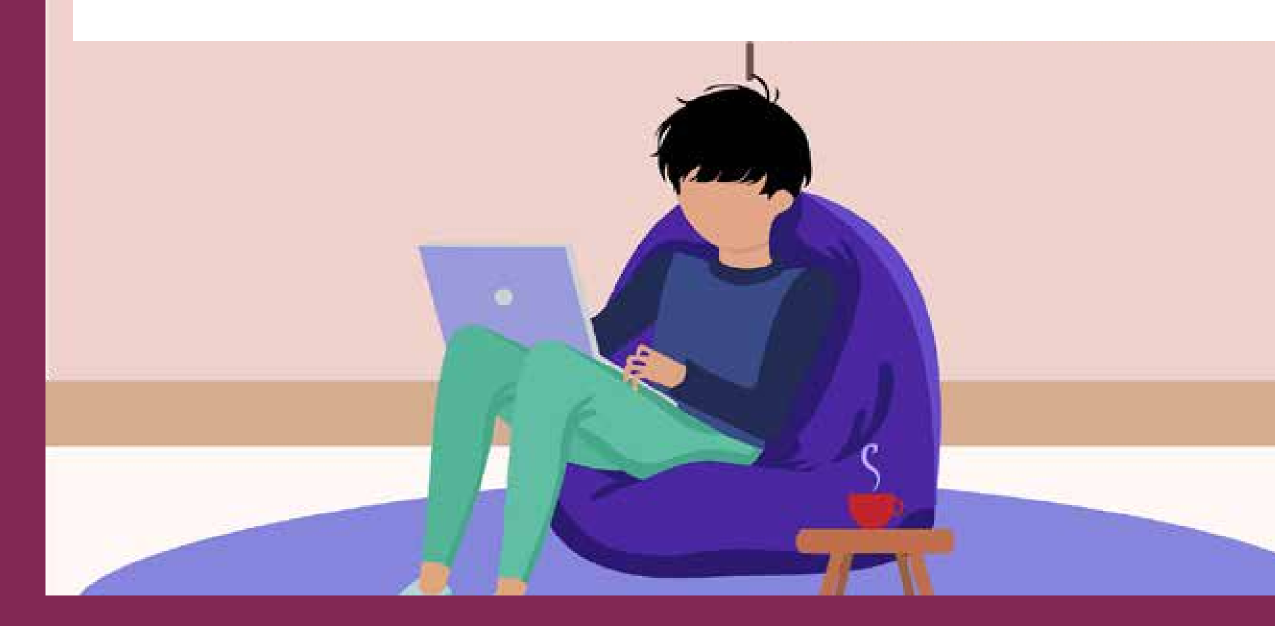
- Les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

Ne sont pas concernés :

- Les étudiants boursiers (bourses sur critères sociaux gérées par le Crous / bourses versées par les régions)
- Les étudiants inscrits en lycée dans une formation telle que BTS, DMA ou formations comptables
- Les stagiaires en formation continue et les étudiants en contrats de professionnalisation
- Les étudiants en échanges internationaux réalisant une période de mobilité en France en cours d'année universitaire

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Je contacte ma CMCAS au **04 68 58 92 03**
ou par mail, **cmcas.apo@asmeg.org**



AIDE VIOLENCE FAMILIALE

Aide financière pour accompagner les victimes de violence familiale dans leurs actions en justice.

Face à la recrudescence des phénomènes de violences intrafamiliales de tous ordres pendant la crise sanitaire, les Activités Sociales ont décidé de créer une aide financière aux actions en justice, à destination des victimes, femmes, hommes, enfants, aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Rappel : toute forme de violence sur autrui est interdite et passible de poursuites judiciaires.

Les violences conjugales peuvent être d'ordre :

- psychologiques : harcèlement moral, insultes, menaces
- physiques : coups et blessures
- sexuelles : viol, attouchement
- économiques : privation de ressources financières et maintien dans la dépendance.



La Commission ASS de votre CMCAS pourra également via son service d'Action Sanitaire et Sociale, examiner votre situation en toute confidentialité et trouver avec vous des solutions à vos besoins.



La maltraitance faite aux enfants recouvre de multiples formes :

- violences physiques : par l'usage de la force ou de la violence contre un enfant
- psychologiques : les insultes ou les propos dénigrants, les humiliations, les menaces, les intimidations
- sexuelles : viol, et tout acte à connotation sexuelle imposé aux enfants (contrainte, menace)
- négligences : le fait, pour la personne responsable de l'enfant (parents, grands-parents, etc.), de le priver des éléments indispensables à son bon développement et à son bien-être (privations de nourriture, de sommeil, de soins, d'attention…)

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les ouvrants droit actifs ou inactifs ainsi que les ayants droit enfants, mineurs ou majeurs

MONTANT DE L'AIDE ?

Une aide financière d'un plafond annuel de 1500 euros pourra être versée dans le cadre d'une action en justice engagée en lien avec les violences familiales subies.

L'aide n'est pas soumise à conditions de ressources.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez votre Service d'Action Sociale de votre CMCAS au **04 68 58 92 03** ou par mail, **cmcas.apo@asmeg.org**

INÉGALITÉ DE GENRE : CONTINUER À CONQUÉRIR DES DROITS

Emmanuel Macron n'a pas la majorité absolue à l'Assemblée.

Ainsi, la démonstration est faite : le rejet du pouvoir est énorme ! Le mépris de classe, l'arrogance quasi aristocratique sont unanimement décriés.



Cette situation est le résultat de toutes les réformes néo libérales menées lors du précédent quinquennat qui ont érodé la situation des plus pauvres, le plus souvent des femmes.

L'union des forces de gauche a redonné de l'espoir à tout.es les laissé.es pour compte de cette mondialisation dévastatrice.

Mais l'extrême droite a réalisé des scores inégalés, sans même faire campagne, en prétendant être du côté des pauvres et des démuni.es. Sa « solution » à la crise, c'est de s'en prendre aux immigré.es.

L'absence de consigne de la part de la majorité présidentielle appelant à battre le RN, la diabolisation de la NUPES sur le mode « bolchévique le couteau entre les dents » a conduit à cette situation. La « dédiabolisation » du RN a fonctionné, nous devons dénoncer sans relâche cette imposture. D'autant plus que le RN, malgré des prises de position à géométrie variable, a dans son ADN la volonté de renvoyer les femmes à la maison afin qu'elles s'accomplissent dans leurs tâches ménagères. **Très peu pour nous !**

Macron prétend nous refaire le coup de l'égalité femmes/hommes, la grande cause du quinquennat ! Merci beaucoup, une fois nous a suffi ! Face à la mobilisation #MeToo, il persiste et signe en maintenant Darmanin et en nommant Abad, accusé de viol, ministre. Ce type de mesures témoigne de l'attention qu'il porte, malgré ses déclarations, à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous devons agir pour conquérir ces droits, combattre toutes les mesures libérales ; comme proposer une contre réforme sur les retraites et sur la destruction des services publics.

Un des axes forts de la CMCAS

Une des orientations adoptées par le Conseil d'Administration est la lutte contre les discriminations.

Aussi, nous invitons les personnes intéressées pour **un temps d'échange** lors de la **fête de la CMCAS le 17 septembre** sur le Village Vacances de Saint-Cyprien en vu d'élaborer un projet pour faire reculer les inégalités de genre.

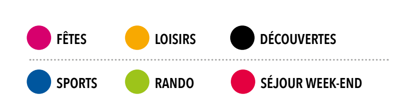


Pour tout renseignement
ou inscription aux activités CMCAS,
contactez vos
Techniciens Conseils et Promotion
au 04 68 58 92 03 !



Cers et Tramontane

CMCAS AUDE PYRÉNÉES - ORIENTALES



Les activités à venir

Voici la grille de calcul de votre coefficient social pour les activités proposées :

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Coef	<12530	<17000	<21830	<26500	<41000	≥41000
%	17%	34%	50%	65%	85%	92%

Toutes les activités qui vont suivre sont sujettes à modifications, pensez à vous tenir régulièrement informés sur le site Internet de votre CMCAS Aude Pyrénées-Orientales !

www.cmcas-apo.fr ▸

Paiement par Carte Bancaire
dans vos antennes pour les activités CMCAS !

Vous pouvez bénéficier du paiement par carte bancaire dans vos antennes de proximité pour le règlement de vos activités CMCAS. Évidemment, vous pouvez toujours régler par chèque si vous le souhaitez.

01 octobre

KARTING
AU WIN'KART DE CARCASSONNE



« Challenge entre amis et collègues sur une piste de Karting »

Nous vous permettons de venir vous amuser entre amis ou en famille sur une piste sécurisée et de relever des défis de manière ludique **(de 9H à 12H30)**.

- 1 pilote par kart de 390cc | 5 min essais libres | 5 min chronos | 1 manche de 10 tours (première manche)
- Selon l'ordre d'arrivée de chaque groupe à la première manche : 3 finales de 10 tours

Transport : personnel

Lieu et horaire : Rdv à 8H45, Circuit de Karting, Route de Bram, 11000 Carcassonne

Tarifs :

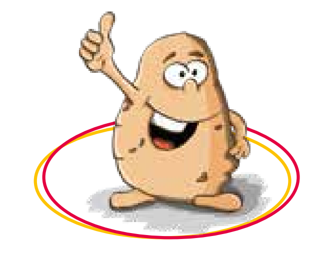
Date limite d'inscription : vendredi 23 septembre 2022

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extérieur
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000	
A partir de 16 ans	6€	12€	18€	23€	30€	32€	35€
Monoparental	4,80€	9,60€	14,40€	18,40€	24€	25,60€	



14 au 16 octobre

FÊTE DE LA PATATE



« Venez retrouver la patate, à la traditionnelle fête organisée par le village de Matemale »

Deux repas vous sont proposés au centre du village, le samedi soir et le dimanche midi, inscription sur place auprès des organisateurs.

Les repas du vendredi soir et samedi midi ne sont pas compris, les gites sont équipés ou possibilités diverses dans les restaurants locaux.

Tout au long du week-end : marché de la pomme de terre et marché de producteurs et artisans locaux. Animations pour les enfants. Animations musicales diverses et repas sous chapiteau chauffé. Venez participer à une des plus traditionnelle et festive fête organisée à Matemale. Ambiance et amusement garantis !

Le prix comprend : 2 nuitées, 2 petits déjeuners, le kit drap et la taxe de séjour.

Transport : personnel

Lieu et horaire : à partir de 16H, Village Vacances CCAS de Matemale, Avenue du Lac "Riu Fred", 66210 Matemale

Date limite d'inscription : vendredi 7 octobre 2022

Tarifs : AD moins de 18 ans, 10€ | OD/AD, 45€

Uniquement ouvert aux OD/AD



NUIT DU CINÉMA



« Depuis 10 ans, la SLVie 6 - l'Agly vous propose de vivre la nuit du cinéma. »

Cette année, celle-ci se déroulera sur le nouveau complexe "Clap Ciné à Canet-en-Roussillon". A votre disposition 4 salles. Chaque bénéficiaire pourra visionner 2 films sur les 6 films proposés. **Les séances seront à 19H et 21H**.
Nous espérons vous retrouver nombreux comme chaque année. La programmation sera communiquée ultérieurement.

- Prévoir sa restauration, à l'entracte nous vous proposerons un café

Le prix comprend : 2 films à choisir parmi les 6 proposés

Date limite d'inscription : mercredi 16 novembre 2022

Transport : personnel

Lieu : Rdv à 18H, Clap Ciné, Av. Guy Drut, 66140 Canet-en-Roussillon

Tarifs : AD jusqu'à 16 ans, 4,90€ | OD/AD, 5,50€ | ext., 11€



WAVE SURF



« Vous avez envie d'essayer le surf ! »

N'hésitez pas à venir découvrir la glisse sur une vague artificielle au Wave surf de Perpignan.

Le prix comprend : une session de 50min

Transport : personnel

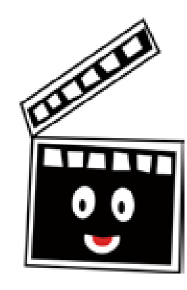
Lieu et horaire : Rdv à 14H15, Wave Surf, chemin de la roseraie, Centre Commercial Carré d'Or, 66000 Perpignan

Tarifs : OD/AD à partir de 8 ans et 1.10m, 9€ | ext., 17€

Date limite d'inscription : jeudi 1er décembre 2022



CINÉMA DE NOËL



« Partager une activité culturelle en famille ! »

Choix entre 4 films, séance de 11h "Clap Ciné à Canet-en-Roussillon". La programmation sera adaptée aux différents types d'âge et communiquée ultérieurement.

Le prix comprend : 1 film à choisir parmi les 4 proposés

Date limite d'inscription : mercredi 9 novembre 2022

Transport : personnel

Lieu : Rdv à 10H15, Clap Ciné, Av. Guy Drut, 66140 Canet-en-Roussillon

Tarifs : AD jusqu'à 18 ans, gratuit | OD/AD, 2€ | ext. adulte 5,50€ ; enfant, 4,90€

NOUVEAUTÉ : MES ACTIVITÉS



Le déploiement de l'application « Mes Activités » sur la CMCAS APO devrait être effective début d'année 2023, à l'identique des 27 CMCAS qui l'ont déjà déployée en 2021-22, pour un volume avoisinant les 20 000 commandes en ligne, dont 7 300 gratuites.

Qu'est-ce que « Mes Activités » ?

C'est une application informatique commune pour s'inscrire et payer en ligne les activités des CMCAS, en complément des canaux existants : accueils téléphonique (04 68 58 92 03) et physique sur vos antennes (Narbonne, Perpignan, Carcassonne), ainsi que sur la boite mail générique cmcas.apo@asmeg.org

Cette application offre la possibilité de s'inscrire aux activités proposées par d'autres CMCAS, si elles sont ouvertes à la CMCAS du bénéficiaire.

Les inscriptions et paiements en ligne pourront être réalisés sur la « boutique » de la CMCAS organisatrice de l'activité :

- Les Conditions Générales de Vente seront celles de la CMCAS organisatrice
- Le suivi de l'activité sera assuré par la CMCAS organisatrice

Vous aurez également la possibilité de réaliser un paiement fractionné en ligne : en 1 ou 3 fois suivant les critères définis par la CMCAS organisatrice, également applicable aux activités à tour de rôle.

Vous pourrez vous connecter à Mes Activités depuis :



le site internet de la CMCAS



l'application mobile "Ma CCAS"



le site internet de la CCAS



L'accès à votre espace personnel sera possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, depuis n'importe quel support connecté à internet (tablette, smartphone, PC ...)

L'arbre de Noël 2022

Le dimanche 4 décembre après-midi (14h)
au Village Vacances St-Cyprien

Cirque sous chapiteau - Goûter et remise des cadeaux

Noël Pensionnés

08 & 15 décembre 2022

Spectacle
Mademoiselle, 1001 Ladies

Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement : lieu / horaire

PARTENARIAT : ASSOCIATION NARBONNE UKRAINE

Après le partenariat passé avec SOS méd, c'est naturellement que nous avons rencontré **l'association Narbonne Ukraine le 1er août 2022.**

Cette rencontre a permis de mettre en lumière les valeurs de solidarité, de dignité et de justice partagées par nos organisations respectives.

Apprenant que Narbonne Ukraine était à la recherche d'hébergements en bord de mer pour une quarantaine de jeunes Ukrainiens âgés de 8 à 14 ans afin de leur faire oublier les horreurs de la guerre et leur redonner goût à la vie, nous nous sommes rapprochés de nos partenaires du tourisme social.

C'est CEVEO Gruissan qui a répondu le premier en mettant à disposition des logements à titre gracieux.

Bravo à la solidarité et au tourisme social !

https://associationnarbonneukraine.fr/



HORAIRES ET LIEUX DES PERMANENCES

Les permanences Action Sanitaire et Sociale ont lieu sur les antennes sur RDV en téléphonant au **04 68 58 92 03**. Toutes les permanences suivantes ont lieu sous réserve d'indisponibilités et/ou d'impondérables, si tel est le cas vous en serez informés sur le site www.cmcas-apo.fr et sur vos antennes.

SLVies

Lieux des permanences	Jours et horaires
SLVie Haute-Vallée (Site d'Axat)	Sur rendez-vous : contacter la CMCAS au 04 68 58 92 03
Village Vacances Matemale	
Village Vacances Sainte-Marie	
SLVie Asprès-Rousillon (Village Vacances Saint-Cyprien)	
SLVie Roussillon (site de Dalbiez)	
SLVie Agly (site de Rivesaltes)	
SLVie La Carcassonnaise (Antenne Castelnaudary)	
SLVie La Carcassonnaise (Site de Prat Mary)	

CAMIEG

Point d'accueil	Adresse	Horaires	Dates
Perpignan	96, avenue de Prades (locaux de la CMCAS)	De 11h00 à 13h00 sur RDV	20/10 | 17/11 | 15/12
Narbonne	18 avenue du Champ de Mars (locaux de la CMCAS)	De 10h30 à 12h30 sur RDV	14/10 | 25/11 | 9/12

Veillez à prendre RDV au moins 48h avant le jour de la permanence (jours ouvrés) en appelant le numéro ci-dessous.

Contactez notre répondeur au 05 81 91 65 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou réalisez une prise de rendez-vous en ligne sur le site www.camieg.fr

LE BAFA...

Pourquoi pas toi ?

Avec le BAFA dans ta poche,
deviens à ton tour animateur(trice)
et participe à tous les moments du séjour
des jeunes en colos !

activités sociales de l'énergie
CCAS

Le BAFA, c'est quoi ?



Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en colo et/ou Village Vacances et centre de loisirs. Le cursus de formation BAFA comporte 3 phases qui doivent se réaliser sur une période maximum de 30 mois et qui se déroulent obligatoirement dans cet ordre :

1 • Session de formation générale (8 jours)

Dispensée par l'IFOREP, l'organisme de formation interne de la CCAS pour acquérir les fondamentaux.

2 • Stage Pratique (minimum 14 jours)

Ce stage se déroule en centre de vacances CCAS avec des enfants de 6/8 ans ou de 9/11 ans. Il permet la mise en pratique et l'application des savoirs acquis lors de la formation théorique.

3 • Session d'approfondissement ou de qualification (6/8 jours)

La session d'approfondissement permet de compléter, d'approfondir, d'analyser tes acquis et tes besoins.

! *En tant qu'enfant d'agent, la participation financière de ton BAFA peut être prise en charge par la CCAS, mais attention, les places sont limitées par an et par CMCAS. En contrepartie de cet investissement, les candidat(e)s retenus(e)s s'engagent* à encadrer deux années consécutives *pour la CCAS en centre jeunes.*

Le BAFA, est-ce que c'est pour toi ?

Tu souhaites vivre une première expérience professionnelle reconnue. Tu aimes travailler en équipe, tu sais faire preuve d'imagination et tu as envie de faire vivre des vacances inoubliables aux enfants. Alors, si tu es âgé de 17 ans et plus au 1er février 2023, le BAFA c'est pour toi !

Ça t'intéresse !

Pour déposer ta candidature, il te suffit d'envoyer une lettre de motivation, un CV et le bulletin d'inscription ci-dessous, avant le 1er octobre prochain à : *CMCAS APO, 18 avenue du Champ de Mars 11100 NARBONNE ou par courriel à cmcas.apo@asmeg.org*

Pour mieux s'adapter à ton emploi du temps, la CMCAS organise cette année deux sessions d'entretiens : les mercredi 5 et samedi 8 octobre 2022, à (pense à communiquer ta date de naissance, ainsi que ton numéro de téléphone et ton adresse e-mail si tu en possèdes une). Et si tu as des questions, n'hésite pas à nous contacter au 04 68 58 92 03.

À bientôt !

BULLETIN D'INSCRIPTION - BAFA 2022

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de ta lettre de motivation et de ton CV avant 1er octobre 2022 à :

CMCAS APO, 18 avenue du Champ de Mars 11100 NARBONNE ou par courriel à cmcas.apo@asmeg.org

NOM - Prénom : .... Date de naissance : ..../........./.........
Adresse mail : .... Numéro de téléphone : ....

Choix de la date : ☐ Mercredi 2 novembre 2022 ☐ Samedi 5 novembre 2022

Les horaires te seront communiqués ultérieurement. Merci de prévoir 30 min à partir de l'heure de convocation.